



TRAIL CLUB DE PROVENCE
BULLETIN D'ADHESION
SAISON 2018

NOM **Prénom**

Date de naissance

Adresse complète

.....

.....

E-mail **Téléphone**

SOUSCRIPTION OBLIGATOIRE

COTISATION ANNUELLE	40 €
----------------------------	-------------

SOUSCRIPTION OPTIONNELLE

LICENCE FSGT* (incluant l'assurance individuelle)	35 €
---	-------------

TOTAL des souscriptions obligatoires et optionnelles à régler : €

** Il s'agit d'une licence omnisports, individuelle et nominative pour permettre la pratique de toutes les activités. Elle donne accès aux compétitions organisées par les commissions sportives départementales.*

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive est obligatoire pour la délivrance d'une première licence et renouvelée chaque année pour la pratique d'une activité avec ou sans caractère de compétition. Il doit être daté de moins d'un an.

Les licences individuelles sont délivrées pour l'année civile (du 1er Janvier au 31 Décembre).



TRAIL CLUB DE PROVENCE
BULLETIN D'ADHESION
SAISON 2018

DROIT A L'IMAGE

J'autorise la prise de vue et la publication des images sur lesquelles j'apparais sans contrepartie ni limitation de durée, et ceci sur différents supports (écrits, électroniques, audiovisuels...)

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui peut en être faite dans le cadre des entraînements, des compétitions et des sorties OFF organisées par l'association.

Je reconnais que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et plus généralement ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

ETHIQUE

L'adhésion au Trail Club de Provence implique une participation à la vie du club dans la mesure de mes possibilités, lors des entraînements, compétitions, sorties OFF, courses organisées, soirées et échanges sur le forum... en accord avec les valeurs qui fédèrent le club : **convivialité, partage et entraide.**

Adhérer au Trail Club de Provence, c'est aussi souscrire à un état d'esprit

PIECES A FOURNIR

- Le bulletin d'adhésion dûment complété, daté et signé.
- Le règlement des souscriptions par Chèque, libellé à l'ordre du Trail Club de Provence
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied et du Trail en compétition datant de moins de trois mois à la date d'adhésion.

DOSSIER COMPLET à retourner par courrier à :

Pierre KAFANDJIAN
43, rue des 3 Ponts
Résidence le Castelet
13010 Marseille

Pour toute information complémentaire, je contacte le Président :
pierre.kaftandjian@gmail.com

Fait à Le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :